



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec

**Communiqué
À tous les médias
Pour diffusion immédiate**

La FCCQ appuie le projet de ligne à 735 kV d'Hydro-Québec

Terrebonne, le 16 décembre 2014 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a présenté aujourd'hui son mémoire en appui au projet de ligne à 735 kV d'Hydro-Québec de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île, lors de son passage devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Tout en soulignant les retombées économiques du projet, elle a notamment rappelé ses justifications techniques, la proactivité d'Hydro-Québec auprès des milieux d'accueil et la minimisation des impacts sur le territoire.

« Nous recommandons au gouvernement du Québec d'aller de l'avant avec ce projet, qui sera un chantier important pour l'économie québécoise. L'hydroélectricité est le vaisseau amiral de notre portefeuille énergétique et nous avons besoin de nous doter d'infrastructures adéquates pour renforcer notre sécurité énergétique », affirme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ.

Les retombées économiques

Selon les données présentées par Hydro-Québec, ce projet engendrera des retombées de plus de 1,1 G\$ et permettra la création de plus de 1 000 emplois à temps plein pendant cinq ans, et jusqu'à 1 500 emplois pendant les périodes de pointe (2017-2018). Pour la FCCQ, il est important qu'Hydro-Québec ait comme priorité la maximisation des retombées locales, en employant la main-d'œuvre et les équipements disponibles à proximité. L'impact économique régional est estimé à 124,6 M\$ pour les phases de construction et démantèlement, de 6,9 M\$ pour les modifications au poste de Chamouchouane et de 18,2 M\$ pour la construction du nouveau poste Judith-Jasmin à Terrebonne.

Les justifications techniques

Selon la FCCQ, le maintien de la fiabilité et de la sécurité du réseau est une raison suffisamment importante pour justifier la mise en place de ce projet, et il s'agit aussi de l'objectif d'Hydro-Québec. Le réseau de transport d'électricité doit être renforcé entre le poste de la Chamouchouane et la boucle métropolitaine pour contrer l'effet d'entonnoir à cet endroit et soulager l'ensemble du réseau. Cela permettra de gagner en flexibilité afin de mieux répondre à la demande de transport de puissance vers le sud, soit vers les centres de consommation.

L'acceptabilité sociale et les efforts environnementaux

La FCCQ rappelle qu'*acceptabilité sociale* n'est pas synonyme d'*unanimité*, car tout projet, quel qu'il soit, engendre des impacts. Cependant, Hydro-Québec a investi beaucoup d'efforts afin de prendre en compte les préoccupations de la population locale, notamment en ce qui concerne la maximisation de l'utilisation des emprises existantes, la préservation des lieux et la minimisation de l'impact visuel.

Hydro-Québec s'est aussi engagée à ce que toutes les mesures de protection de l'environnement prévues par son étude d'impact et à la demande de la population locale soient intégrées aux démarches et aux documents contractuels. Les mesures préventives adoptées depuis le début du projet, les changements au tracé pour la préservation du paysage perçu à partir des zones de villégiature et les mesures d'atténuation font en sorte que ce projet est exemplaire sur le plan environnemental, selon la FCCQ. En général, la majorité des impacts sont de faible ou de très faible importance, une fois les mesures d'atténuation ou de compensation mises en place. Ces efforts en matière environnementale et d'acceptabilité sociale, jumelés aux retombées économiques liées au projet, démontrent l'importance de sa réalisation.

La FCCQ rappelle que, pour que la prise de décision du gouvernement se fasse dans une perspective de développement durable, il est primordial que les trois aspects – social, environnemental et économique – soient considérés de façon égale. En fait, la sphère économique est trop souvent évacuée du débat public, bien qu'elle se trouve dans la définition de la mission du BAPE. Cela crée un débalancement en faveur des autres sphères de l'environnement et de l'acceptabilité sociale, alors qu'il est question de développement durable.

« Toutes ces actions démontrent bien la proactivité d'Hydro-Québec ainsi que son désir à bien s'intégrer dans son milieu d'accueil, à développer des relations durables avec les communautés concernées et à veiller à la minimisation des impacts du projet sur l'environnement », conclut Mme Bertrand.

Pour consulter le mémoire de la FCCQ, veuillez cliquer sur le lien suivant : www.fccq.ca/pdf/general/FCCQ_Memoire-Chamouchouane.pdf

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Camilla Sironi

Conseillère aux communications

Fédération des chambres de commerce du Québec

Tél. : 514 844-9571 p. 3227

Cell : 514 647-4745

camilla.sironi@fccq.ca